

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le **mardi 11 décembre 2018 à 14h**

Au palais de justice de PONTOISE (95), 3 rue Victor Hugo - **EN UN SEUL LOT**

Dans un ensemble immobilier sis à **FRANCONVILLE (95)**

18 rue Jeanne d'Arc

Cadastré lieudit « rue Galilée » section AD n° 872 pour 1ha 32a 7ca

LOT NUMERO CENT CINQUANTE ET UN (151) :

UN APPARTEMENT au deuxième étage, en sortant de l'escalier en face à droite façade ouest, composé, suivant procès-verbal de description dressé le 16 avril 2018 par la SELARL LIEURADE huissier de justice associé à SARCELLES : entrée, salle de séjour, cuisine, salle de bains, WC, deux chambres. Et les 60/9920èmes des parties communes générales de l'immeuble.

Surface Loi Carrez : **53,92 M²** selon attestation de superficie établie par AGENDA DIAGNOSTICS, CERTIMMO 78, en date du 16 avril 2018.

Suivant même PV, les lieux sont loués sans qu'il ait pu en être apporté la justification à l'huissier de justice.

MISE A PRIX : 15.000 €

(QUINZE MILLE EUROS)

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente.

CONSIGNATIONS : 3.000 € (à l'ordre du Bâtonnier) et 12.000 € (à l'ordre de la CARPA)

à valoir sur les frais, droits et émoluments. Se munir d'une pièce d'état civil ou d'un extrait K bis récent.

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

► A Maître **Marie-Yvonne LAFAIX GUYODO**, avocat au barreau du Val d'Oise, 13 quai Bucherelle (95) PONTOISE, **TEL. 01.30.30.50.82** dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente. ► A Maître **Valérie GARCON**, avocat au barreau de la Seine Saint Denis, 21 av. du Général de Gaulle (93) ROSNY SOUS BOIS, **TEL. 01.48.54.90.87**.

► Au greffe du juge de l'exécution du tribunal de grande instance de PONTOISE, où le cahier des conditions de vente est déposé.

► Sur INTERNET : www.vlimmo.fr

Sur les lieux pour visiter le